MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE AU COLLEGE DE DURTAL

Où ?

Durtal (49 - Maine-et-Loire - Pays de la Loire)

Quoi ?

Le collège a mis en place un dispositif ""classe Sensationnelle"" destiné à ne laisser aucun élève au bord du chemin.

Toutes les 6/7 semaines, les élèves en très grande difficulté scolaire ou en cours de décrochage sont ""extraits"" du cours normal des séquences d'enseignement pour rejoindre le groupe de la classe SENS-SAS (6/8 élèves). Le repérage est réalisé par l'équipe pédagogique et la direction prenant appui sur la cellule de veille, la famille est associée et le lien est maintenu avec la classe d'origine de l'élève.

Les objectifs visés sont multiples:

- remotiver les élèves, créer du plaisir à faire quelque chose ensemble au collège, créer un contexte d'apprentissage permettant de rétablir l'estime de soi, valoriser la réalisation de ces élèves par un retour dans l'établissement,
- remédier durablement aux difficultés scolaires en inscrivant les élèves concernés dans une pédagogie du projet valorisante et permettant à chacun de se forger des compétences efficientes et solides.

Tous ces cours auront comme objectif pédagogique de remédier aux difficultés scolaires, disciplinaires, psycho-sociales des élèves en les inscrivant dans un projet articulé autour de la production d'une tâche finale qui sera valorisée par un rayonnement au niveau de l'établissement.

La mission du service civique sera d'accompagner tout le long de l'année ce public fragile et plus particulièrement lorsque ces élèves auront réintégrés leur groupe classe et assurer ainsi le lien entre périodes en classe et périodes en classe SENSATIONNELLE, grâce à des entretiens individuels réguliers et à la création de créneaux dans l'emploi du temps ""normal"" des élèves pour des bilans d'étape, et retravailler leur relation à l'école.

Il devra également participer au déploiement de ce dispositif (sous d'autres formes) pour atteindre un nombre d'élèves plus important notamment dès le niveau 5eme et participer ainsi à la prévention du décrochage.

Quand ?

À partir du 1 septembre 2020 (10 mois, 30 h/semaine)

Quel domaine ?

Éducation pour tous

Combien de postes disponibles ?

2

Quel organisme ?

Académie de nantes

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Non

Contact : *LITTRE Alain, Tél : 02 41 76 31 97- Mèl : ce.0490956y@ac-nantes.fr*
Adresse : *27, rue de Bellevue - 49430 Durtal*

Site internet : https://les-roches.anjou.e-lyco.fr/

Activités : Dans le cadre de cette mission, les volontaires seront mobilisés pour aider les jeunes en situation de décrochage scolaire et leur permettre un retour en formation.
Ils joueront un rôle de parrains mais aussi de tiers neutres entre l'école et l'élève afin de leur redonner confiance dans l'école.
Les volontaires auront comme rôle de :
Prévenir l'abandon scolaire précoce au sein des établissements scolaires
o organiser des entretiens réguliers avec les jeunes en risque de décrochage scolaire, répondre

à leurs questions, les rassurer ;
o à partir de ces discussions, faire le lien entre les élèves et les professeurs pour résoudre les difficultés éventuelles ;
o aider les jeunes à valoriser les connaissances et compétences acquises pour leur redonner confiance dans l'école, par exemple au travers d'ateliers interactifs en groupe ;
o informer les élèves et leurs familles sur les acteurs de l'insertion et l'emploi pouvant les aider à trouver leur voie ;
o permettre à ces jeunes de rencontrer des professionnels dans les secteurs d'activité qui les intéressent.
Accompagner les jeunes sortis du système scolaire dans leur retour en formation, dans le cadre des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
o participer aux activités de remobilisation proposées par les missions de lutte contre le décrochage scolaire aux jeunes ;
o proposer de nouvelles activités de remobilisation ludiques (théâtre, sport, loisirs créatifs).
o aider les jeunes en situation de décrochage scolaire dans leurs démarches et dans leur parcours, notamment en les accompagnants dans leurs entretiens avec les acteurs de l'insertion et de l'éducation ;
o faciliter la mise en confiance des jeunes en valorisant leurs réussites et en les aidants à résoudre leurs problèmes éventuels.
o entretenir, en tant que parrain, le contact avec les jeunes ayant suivi des actions des MLDS pour connaître le parcours qu'ils ont suivi ensuite.
o proposer à ces jeunes ayant suivi des actions à la MLDS et ayant réussi à raccrocher de venir témoigner auprès des jeunes inscrits à la MLDS et espérant retourner en formation.

Favoriser l'information des jeunes décrocheurs et de leurs familles dans les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)
o informer les jeunes et leurs familles sur le rôle et les activités des plates-formes dont le but est d'identifier et de proposer aux jeunes sortis du système scolaire une solution de retour en formation ou professionnelle adaptée à leurs souhaits ;
o participer aux rencontres entre les acteurs des plateformes et les jeunes en situation de décrochage scolaire : les aider à définir quel projet ils envisagent et par la suite les accompagner dans leurs démarches (entretiens avec les missions locales, les centres d'information jeunesse, inscription à des formations etc.) en tant que parrain.
Informer les jeunes au sein des structures qu'ils fréquentent sur leurs droits en matière d'accompagnement pour le retour en formation
o favoriser l'accès des jeunes à l'information et aux droits sur le retour en formation ;
o faciliter les prises de contact avec les jeunes lors de la campagne de communication sur le droit au retour en formation ;
o démarcher les acteurs en contact avec les jeunes (éducateurs, animateurs sociaux, …) pour leur permettre d'identifier les jeunes en risque de décrochage ;
o intervenir dans des structures de retour à l'école comme les micro-lycées ou l'école de la deuxième chance.
En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits » pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions… Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.